

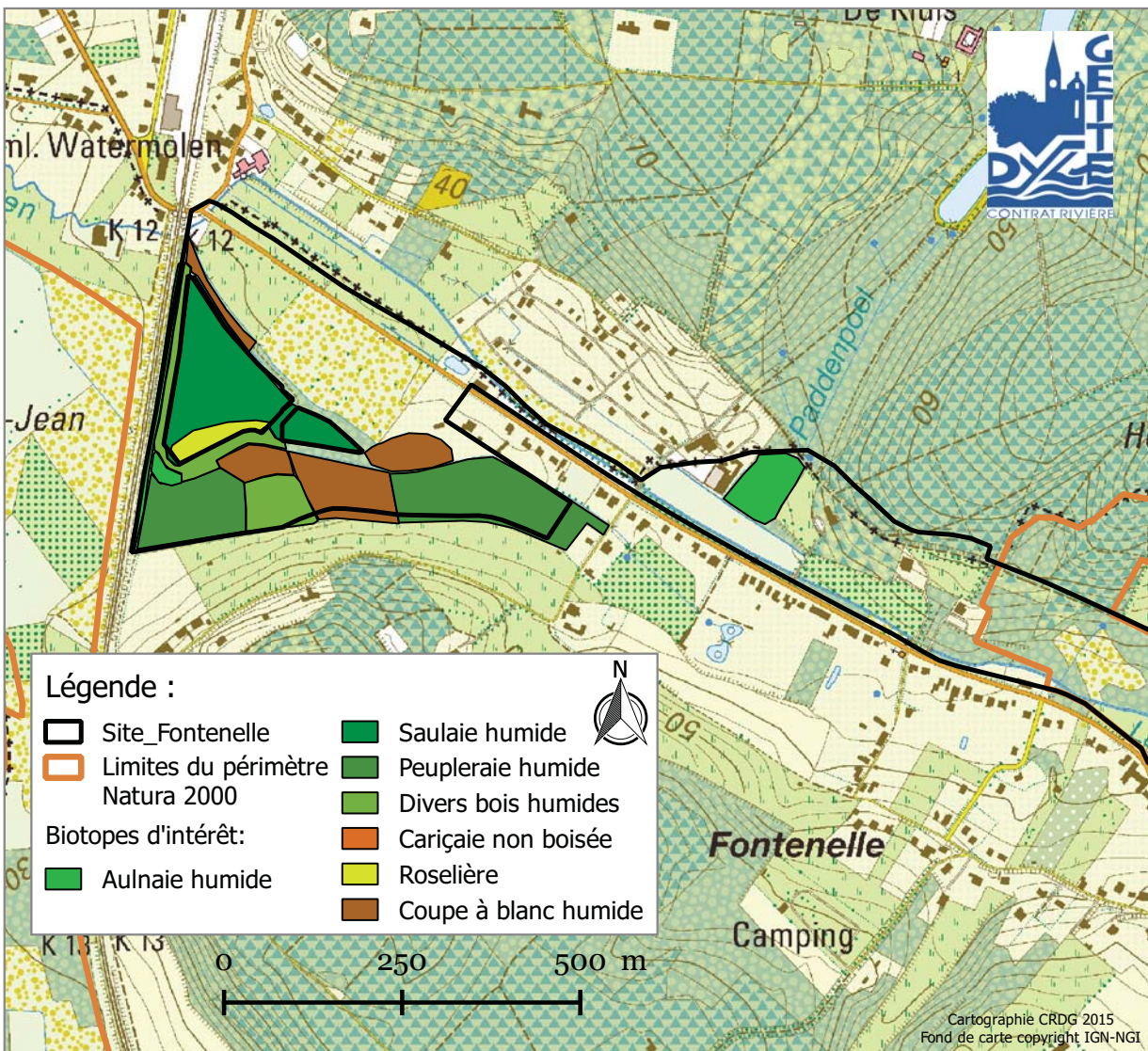
La vallée de la Nethen, de Nethen à Sint-Joris-Weert

Commune : le site est situé sur la commune de Grez-Doiceau.



Cours d'eau : Vallée de la Nethen.

Situation au plan de secteur : zone d'Espaces verts et - en partie - sous le statut de protection Natura 2000.



Ce site occupe en partie le place d'un étang atterri situé à proximité immédiate de la Nethen et se prolonge vers l'Est le long de cette dernière jusqu'à rejoindre le bois de Meerdaal. Cette dernière partie du site est protégée par le statut Natura 2000 en raison de l'intérêt biologique du bois de Meerdaal, qui constitue un des maillons écologiques de la chaîne forestière constituée par la forêt de Soignes et le bois de Halle. La partie Ouest du site, qui correspond à l'ancien étang, a connu une évolution prononcée, puisque l'ancien plan d'eau, qui atteignait 3 hectares, est actuellement totalement asséché et envahi par un boisement de saules et une roselière. Le site n'offre par conséquent plus l'intérêt qu'il présentait initialement pour les oiseaux d'eau. En outre, l'envahissement de l'étang par la saulaie a fait disparaître les vasières qui abritaient des plantes particulières et servaient de lieux d'alimentation pour de nombreux oiseaux limicoles. En amont de l'étang s'élèvent des peupleraies humides et des bois marécageux avec quelques éléments de marais plus ouverts. L'ensemble est très humide et constellé de sources. On note la présence de beaux touradons de laîche paniculée. Signalons enfin que les recommandations formulées en 2009 par le PCDN de Grez-Doiceau n'ont pas été suivies et que l'évolution du site se fait actuellement au détriment de la biodiversité des milieux ouverts.